

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
8 juin 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 29

OBJET :

**22. PERSONNEL  
COMMUNAL.  
RECRUTEMENT  
D'AGENTS  
CONTRACTUELS SUR  
DES EMPLOIS NON  
PERMANENTS POUR  
FAIRE FACE À DES  
BESOINS LIÉS À UN  
ACCROISSEMENT  
TEMPORAIRE  
D'ACTIVITÉS ET À UN  
ACCROISSEMENT  
SAISONNIER  
D'ACTIVITÉS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 21/06/2021

Reçu en préfecture le 21/06/2021

Affiché le 22.06.2021

ID : 059-215904004-20210614-2106702



L'an deux mil-vingt-et-un, le quatorze JUIN à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉS :** M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – Mme CAPPELLE Christiane – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie **donnant procurations respectives** à M. LAPIERRE Julien – M. DELFLY Jean-Louis – M. BAUDRY José – Mme FLAMENT Laëtitia – M. BEZILLE Marc.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

**a) ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS**

- Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-I-1° ;
- Considérant qu'il y a lieu de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de recruter :

**- En raison de la surcharge de travail dès le 15 juin :**

- 2 postes d'adjoint technique à temps complet pour un renfort dans le service espaces verts en cas de besoin ;
- 4 postes d'adjoint technique à raison de 20h/semaine pour renforcer le service propreté urbaine ;
- 2 postes d'adjoint technique à raison de 20h/semaine pour un renfort en hygiène en raison de la pandémie de Covid-19 pour les activités de centres de loisirs ;
- 1 poste d'adjoint technique à raison de 20h/semaine pour un renfort en hygiène dans les salles polyvalentes (salle des fêtes et salle Raekkelboom) ;
- 1 poste d'adjoint administratif à raison de 15 h/semaine pour l'accueil et la surveillance des séances de cinéma (respect des gestes barrières, accueil des clients ayant réservé en ligne).

Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice brut de référence du 1er échelon du grade de recrutement.

**- En raison de la surcharge des activités périscolaires, pour la rentrée scolaire :**

- 4 postes d'adjoint d'animation maximum pour la rentrée scolaire à raison de 8 heures par semaine ;

.../...

Envoyé en préfecture le 21/06/2021

Reçu en préfecture le 21/06/2021

Affiché le 22.06.2021

ID : 059-215904004-20210614-21062021022-0000



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN

**OBJET : 22. PERSONNEL COMMUNAL. RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE À DES BESOINS LIÉS À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS ET À UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉS.**

- 1 poste d'adjoint d'animation à raison de 16h/semaine en temps scolaire pour la pause méridienne et la garderie ;
- 4 postes d'adjoint technique à raison de 8h/semaine en temps scolaire pour la désinfection le temps du midi si le protocole sanitaire nous l'oblige (les agents le faisant jusqu'à présent reprennent leur activité habituelle). Les postes seraient répartis ainsi : 1 poste pour l'école Louis Pergaud, 1 poste pour l'école Bézéghe et 2 postes pour l'école Victor Hugo.

Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice brut de référence du 1er échelon du grade de recrutement à compter du 1er septembre 2021 pour la durée de l'année scolaire.

Ces contrats pourront être renouvelés dans la limite d'une durée totale de 12 mois pendant une même période de 18 mois.

### **b) ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉS**

- Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1-2° ;
- Considérant qu'il y a lieu de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activités ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de recruter :

- 2 postes d'adjoint administratif à temps complet pour un renfort dans les services administratifs de la mairie (Urbanisme et Affaires générales – Élections) dès le 15 juin.

### **- Afin d'encadrer les activités nautiques sur la Bourre :**

- 2 adjoints d'animation à raison de 25h par semaine afin de gérer l'accueil et les inscriptions aux activités dès juillet.

Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice brut de référence du 1er échelon du grade de recrutement.

La durée du contrat ne pourra excéder 6 mois sur une même période de 12 mois.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.